

Le GAB 21, c'est quoi ?



→ La structure des agrobiologistes de Côte d'Or

Crée en 1983, le GAB 21 défend les valeurs et les pratiques des agriculteurs qui ont fait le choix de produire selon le cahier des charges de l'agriculture biologique : sans pesticides ni engrais chimiques de synthèse, dans le respect de la santé des sols, des animaux et de l'homme.

Le GAB 21 rassemble les agriculteurs bio ou en conversion de tous les secteurs de production de Côte d'Or : élevages, grandes cultures, viticulture, maraîchage, plantes aromatiques, arboriculture...

→ Une structure insérée dans un réseau régional et national d'agriculteurs bio



En adhérant au GAB de votre département, vous adhérez à la Confédération des Groupements Agrobiologistes de Bourgogne (CGAB) et à la Fédération Nationale d'Agriculture Biologique des régions de France (FNAB).



La CGAB est engagée depuis 1980 dans l'organisation régionale de l'agriculture bio bourguignonne avec une volonté de développement cohérent, durable et solidaire. Elle étudie et défend les intérêts économiques matériels, juridiques et moraux de la profession d'agrobiologiste dont elle assure la représentation.



La FNAB fédère depuis 1978 les groupements départementaux et régionaux d'agrobiologistes. Elle facilite les échanges entre ces groupements et porte aux niveaux national et européen leurs revendications. Elle est l'interlocuteur des pouvoirs publics et se bat pour la reconnaissance des acteurs et des valeurs du réseau des agrobiologistes.

→ Un lien privilégié avec le SEDARB, service régional de développement de la bio



En adhérant au GAB 21, vous adhérez au SEDARB, et bénéficiez de l'appui technique de ses conseillers spécialisés en bio.

La cotisation au GAB 21 comprend l'adhésion à la CGAB, à la FNAB et au SEDARB.

→ Pour des services individuels

En tant qu'agriculteur bio, vous pouvez :

- être orienté vers les personnes et structures adéquates pour répondre à vos besoins
- faire remonter vos problèmes, être représenté et défendu auprès de responsables locaux, régionaux, français et européens (réseau CGAB/FNAB)
- être informé des dernières nouvelles syndicales, techniques et réglementaires
- bénéficier des aides à la certification octroyées par le Conseil Général
- bénéficier gratuitement ou à un tarif préférentiel des services du SEDARB : conseils technico-économique, formations...

→ Pour une dynamique collective



En adhérant au GAB 21, vous lui permettez de :

- soutenir et mener des actions de promotion et de communication sur l'agriculture bio auprès de différents publics
- soutenir l'appui aux conversions et l'appui technique aux producteurs en place
- participer à la défense des intérêts de l'agrobiologie et à la définition de ses orientations.

Adhérer, pourquoi ?

→ Vous cherchez de l'information sur la conversion, les techniques bio, la réglementation, les débouchés ?

→ Vous souhaitez rencontrer des producteurs bio ?

→ Un souci administratif, un problème de contamination ?

→ Vous cherchez des terres pour vous installer en bio ou souhaitez transmettre votre ferme bio ?

→ Vous voulez organiser un événement autour de la bio ?

Le GAB 21 vous accompagne dans vos démarches !

Votre Animatrice GAB 21 : Marion MORIZE

GAB de Côte d'Or - 11, rue Henri Becquerel 21000 DIJON

Tél. : 03 80 31 45 61 • Fax : 03 80 74 23 04
courriel : gab21@biobourgogne.fr

Les autres acteurs et structures de développement de la bio en Bourgogne

→ Les agrobiologistes

- Les Groupements dans les départements
 - GAB de la Nièvre : gabni@biobourgogne.fr
 - GAB en Saône et Loire : contact@gabsel.fr
 - GAB de l'Yonne : gaby@biobourgogne.fr
- La Confédération des Groupements des Agrobiologistes de Bourgogne : cgab@biobourgogne.fr

→ Le service technique

Service d'Eco-Développement Agrobiologique et Rural de Bourgogne : sedarb@sedarb.fr

→ Promotion et la communication

Marque régionale BIOBOURGOGNE et BIOBOURGOGNE Association : bba@biobourgogne.fr



Le portail web
www.biobourgogne.fr

Une information à trouver, une petite annonce à passer, des producteurs bio à identifier... ?

Toutes les rubriques vous sont accessibles en ligne.



Le Groupement des Agrobiologistes de Côte d'Or

Vous êtes agriculteur en Côte d'Or :

- La bio vous intéresse ?
- Vous êtes déjà agrobiologiste ?
- Vous voulez participer au développement de l'agriculture bio dans votre département ?



Le GAB 21 représente, défend, soutient les agrobiologistes de Côte d'Or et accompagne les producteurs souhaitant reconverter leur ferme ou domaine en bio.

Fort de 25 ans de développement de la bio, le GAB 21 fédère la grande majorité des agrobiologistes du département, toutes productions confondues.



Adhérez vous-aussi au GAB 21 !